

Édito – Stéphane Le Foll et le « hollandisme »

Lors de l'assemblée générale de la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB), le président Éric Lainé a interpellé le ministre de l'Agriculture au sujet de la transition énergétique. « *Vous imaginez bien qu'au moment où est lancé un débat national sur la transition énergétique et que l'on en exclut a priori les biocarburants, qui font pourtant partie du bouquet énergétique français, en déclarant d'entrée de jeu une pause et une pénalisation fiscale, cela a de quoi surprendre!* », l'a-t-il apostrophé. Certes, l'initiative de freiner la progression des biocarburants émane plus des bureaux de la Commission européenne – qui a changé les règles du jeu en cours de route en diminuant ses objectifs d'incorporation de 10 à 5% – que de ceux du ministère français. Il n'en reste pas moins que c'est bien Stéphane Le Foll qui a décidé de plafonner à 7% le taux maximal d'incorporation des biocarburants dits de première génération, alors que la filière avait pour horizon un taux acté de 10%. Ce qui avait d'ailleurs justifié un investissement collectif de plus d'un milliard d'euros de la part de l'ensemble des acteurs de la filière. Or, selon Stéphane Le Foll, cette « pause » est indispensable pour « *limiter les effets de la hausse des prix des céréales* ». Un argument jugé inapproprié par les professionnels.

Bien conscient de ses limites, le ministre a donc précisé le contexte dans lequel sa décision a été prise. À l'en croire, il aurait mis la filière à l'abri des écologistes radicaux, qui voulaient profiter de la conférence sur l'Environnement pour réduire davantage le poids des biocarburants dans le paquet énergétique. Preuve de sa bonne volonté envers les betteraviers, n'a-t-il pas entravé les initiatives des services du ministère de l'Environnement, qui souhaitaient donner la préférence à l'alcool vinique et donc diminuer davantage la part de l'éthanol issu de céréales et de betteraves? Enfin, n'a-t-il pas procédé à l'octroi d'agrèments complémentaires aux unités de production pour la période 2013-2015 en maintenant le niveau de fiscalité? En tout cas, le message est passé cinq sur cinq chez les participants à l'AG, qui ont découvert un ministre plutôt « ami » et à l'écoute.

Nous voilà dans cette affaire au cœur du « hollandisme » tel qu'il a été défini par Laurent Bouvet, professeur de sciences politiques à l'université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines. Avec son « *sens de l'équilibre et de la permanente quête d'un compromis entre positions adverses* », le pouvoir actuel gère admirablement le point de rencontre entre différentes forces antagonistes. Quitte à les susciter là où elles n'existaient pas vraiment. Le hic, c'est que cette stratégie n'est pas toujours la plus avantageuse pour l'environnement et l'économie. En effet, en plafonnant le taux d'incorporation des biocarburants, on maintient mécaniquement celui de l'essence, et donc de ses polluants, alors que l'utilisation de bioéthanol les réduirait avantageusement. En outre, l'État se prive de recettes. Car en dépit d'une fiscalité attractive, les biocarburants rapportent des taxes supérieures au kilomètre, dès lors qu'ils sont utilisés... Autrement dit, le « hollandisme » a lui aussi ses coûts indirects.

■ Gil Rivière-Wekstein

économie

Les marges abusives de la grande distribution : mythe ou réalité?

La grande et moyenne distribution s'en met-elle plein les poches avec la vente des denrées alimentaires? C'est en tout cas ce dont sont convaincus une grande majorité de consommateurs, voire d'associations professionnelles du monde agricole. Il était donc tout naturel de confier à l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, créé il y a à peine deux ans à l'initiative du précédent gouvernement, une vérification de cette hypothèse.

Rendu public en juin 2011, le premier rapport de l'Observatoire avait en effet pointé du doigt certaines marges brutes très « confortables » sur de nombreux produits (de 35 à 50%). « *Quand par exemple le rapport nous indique que sur une tranche de jambon, la moitié du prix vient des marges de la grande distribution, cela me paraît tout* →

→ à fait excessif, parce que ça veut dire que le consommateur se retrouve lésé, et le producteur, bien entendu, le paysan, l'éleveur, qui connaît actuellement des difficultés importantes, se retrouve lésé aussi», avait d'emblée réagi l'ancien ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, confortant ainsi sa posture d'ardent protecteur du consommateur et du producteur face à la gourmande grande distribution. Toutefois, ce discours était tempéré par les propos du président de l'Observatoire, Philippe Chalmin, qui rappelait sur LaFranceAgricole.fr que «le consommateur n'est pas terriblement perdant, car c'est probablement en France que les coûts alimentaires ont le moins augmenté par rapport au reste de l'Europe». Prudent, l'économiste

soulignait également qu'il ne fallait pas confondre marges brutes (ventes moins achats) et marges nettes (qui prennent en compte la logistique, les salaires, les frais financiers et autres charges). Et encore moins confondre marges brutes et bénéfiques. L'objet du deuxième rapport a donc été de préciser quelle était la marge nette des grandes et moyennes surfaces (GMS).

Des résultats très variés

«Sept des principales enseignes de la grande distribution –Intermarché, Casino, Leclerc, Auchan, Carrefour, Système U, Cora – ont joué le jeu, nous permettant d'élaborer selon une méthode inédite mise en place par nos services une approche analytique des charges, et donc des marges nettes, par rayon, pour les familles de produits concernés. Il s'agit de la boucherie, de la charcuterie, des volailles, des fruits et légumes et des produits laitiers», explique l'économiste Philippe Boyer, en charge de la coordination du rapport pour FranceAgriMer.

Le résultat est plutôt surprenant : les marges nettes varient entre -1,9% et 5,9%. Alors que les rayons de la charcuterie (5,1%) et de la volaille (5,9%) se portent plutôt bien, ceux des produits laitiers (1,9%) et des fruits et légumes (0,6%) rapportent peu. «En moyenne, la marge est même négative pour le rayon boucherie (-1,9%)», note Philippe Boyer, qui explique cette anomalie notamment par le coût des salaires couvrant l'indispensable travail de préparation de la viande avant sa mise en rayon. Les frais de personnel de rayon représentent en effet 10,4% pour la boucherie, contre 3,6% pour la volaille et 4% pour les produits laitiers. Vives réactions du Sniv, le syndicat des industriels de la viande, qui remarque que «l'étude a porté sur des rayons, et non sur des produits comme les produits élaborés et les UVCI [barquettes de viande fabriquées par les fournisseurs et non pas en magasin], qui supportent très peu de frais de personnel, les enseignes n'ayant pas précisé la clé de répartition rayon par rayon des charges générales du magasin». «On voit là toutes les limites d'une comptabilité analytique qui "saucissonne"

des activités par ailleurs solidaires : le rayon boucherie "rapporte" via les autres rayons, à travers son attractivité», admet Philippe Boyer, qui estime toutefois que ces clés de répartition, certes fournies par les enseignes, restent les plus fiables. «Ce sont celles utilisées en interne par les grandes enseignes. En outre, les données de base convergent pour l'ensemble des sept enseignes, ce qui tend à démontrer que ces clés sont adéquates», note l'économiste.

Surprise au rayon des fruits et légumes

Autre surprise de taille : le rayon fruits et légumes ne dégage qu'une très faible marge nette (0,6% en moyenne), avec de fortes disparités selon les produits. «Ce rayon nécessite également une main d'œuvre assez importante, notamment pour la mise en place des produits, avec un réassortiment fréquent, un entretien plus régulier. En outre, il occupe une surface plus importante rapportée au chiffre d'affaires car il ne peut pas être trop développé sur des rayonnages en hauteur. Dès lors que la clé de répartition de plusieurs charges communes prend en compte les surfaces utilisées, il est assez logique que ce rayon coûte davantage», explique Philippe Boyer. Enfin, comme il s'agit de denrées périssables, les pertes sont plus importantes que pour d'autres produits. «Estimées par certains entre 10 et 15%, ces pertes ont certes un coût, mais attention, celui-ci ne diminuerait pas automatiquement avec une gestion plus rigoureuse», met en garde l'économiste. La chasse au gaspillage n'est pas gratuite... «Tout le monde pensait que les GMS gagnaient beaucoup d'argent sur le dos des fruits et légumes. Le rapport de Philippe Chalmin a le mérite d'apporter un démenti à cette croyance», relève Daniel Sauvaitre, président de l'association Pommes et Poires. En clair, la volaille et la charcuterie rapportent davantage à la grande distribution que la vente des pommes ou des abricots.

Quelques zones d'ombre

Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une «première» aux méthodes améliorables, et que ... suite page 12

Abonnement

Amos Prospective
2 bis, rue Dupont de l'Eure
75020 Paris

nom _____

prénom _____

société _____

adresse _____

code postal _____

ville _____

téléphone _____

e-mail _____

Individuel (12 numéros)

individuel : 75€

+ de 25 salariés : 150€

Groupe

Je souscris _____ abonnements

5-20 abonnements : 50€ l'unité

> 20 abonnements : 35€ l'unité

Je désire également recevoir la version électronique

Je verse la somme de _____ €
(justificatif envoyé en retour)



Décryptage

La « part d'ombre » du professeur Séralini

Parmi les nombreuses relations du Pr Gilles-Éric Séralini figurent ses amis de Sevene Pharma, une discrète société détenue par les responsables d'un étrange mouvement.

L'étude controversée de Gilles-Éric Séralini sur le maïs transgénique NK603 a fait couler beaucoup d'encre. Tout comme le million d'euros qu'il a obtenu de la Fondation pour le progrès de l'homme (FPH), connue pour sa générosité envers une ribambelle de groupuscules anti-OGM. De même, le financement de 2,2 millions d'euros apporté par l'association Ceres, dont le président d'honneur, Gérard Mulliez, est également président du comité stratégique du groupe Auchan, a été largement commenté.

Dans son livre *Tous cobayes!*, sorti à l'occasion de la publication de son étude, G.-É. Séralini revient sur les circonstances de cette collaboration financière: « *Nous ne pouvions nous exposer à apparaître aux yeux de nos détracteurs comme des*

scientifiques financés directement par le lobby de la grande distribution – d'une façon symétrique aux experts influencés par celui de l'agroalimentaire. [...] Le CRIIGEN [...] a joué un rôle capital dans le montage de l'expérience car il a assuré l'interface entre les associations donatrices [Ceres et la FPH] et le comité directeur de l'expérience. »

On l'aura compris, G.-É. Séralini joue la carte de la transparence. Enfin presque! Car il est inutile de chercher dans son livre, ou ailleurs, des explications sur les liens d'intérêt qu'il entretient, à travers une petite société de produits homéopathiques baptisée Sevene Pharma, avec une nébuleuse d'un tout autre genre: le mouvement Invitation à la Vie (IV), classé en 1995 et 1999 par la Commission d'enquête parle-

mentaire sur les sectes dans la catégorie « secte guérisseuse pseudo-catholique ».

Autour d'Invitation à la Vie

Consultant pour Sevene Pharma, une société basée dans les Cévennes, Gilles-Éric Séralini en assure l'essentiel de la recherche « expérimentale ». Par ailleurs, il consacre une partie non négligeable de son temps à promouvoir ses produits dits de détoxification, que ce soit lors d'un séminaire de formation organisé par le CRIIGEN de Corinne Lepage, de conférences organisées par Sevene Pharma ou de colloques sur les médecines alternatives, dans lesquels interviennent également des responsables ivistes.

Pour réaliser ses études, commanditées par la petite société cévenole,

G.-E. Séralini a intégré à son équipe de recherche de Caen la directrice du personnel de Sevene Pharma, Cécile Decroix-Laporte, ainsi que sa «collaboratrice scientifique et coordinatrice des données cliniques», Claire Laurant-Berthoud, sympathisante d'Invitation à la Vie depuis plus de 20 ans¹. D'autres fidèles d'IVI ont apporté au chercheur de considérables financements, qui lui ont permis de réaliser huit de ses études. Comme Anne de Constantin, l'animatrice de la Fondation Denis Guichard, qui a préfacé en 2010 un livre d'Yvonne Trubert, la fondatrice

« Vous n'avez pas à vous soucier comment l'os va se refaire. Dieu y pourvoit et il sait très bien comment faire », enseigne Yvonne Trubert à ses adeptes.

d'Invitation à la Vie. Anne de Constantin possède des actions de Sevene Pharma, tout comme d'autres responsables notoires d'IVI, dont son président actuel, Daniel Chauvin, son actuelle vice-présidente, Maud André-Vilgrain, et son ancien président, Georges Dulaurans. Et ce n'est pas tout. La direction commerciale et marketing de Sevene Pharma se situe au siège d'IVI, à Boulogne-Billancourt. Son centre de production et son siège social se trouvent quant à eux au Domaine de Mazet, la propriété de Marie d'Hennezel, une sympathisante historique d'IVI, qui a livré son témoignage dans le livre *Invités à Vivre* publié en 2003.

« Faire reculer le royaume de Satan »

Fondée en 1983 par une certaine Yvonne Trubert (1932-2009), l'association Invitation à la Vie attire très rapidement des milliers d'adeptes, qui proviennent le plus souvent de la haute bourgeoisie et/ou exercent les professions de médecin, vedette du showbiz, dirigeant ou cadre d'entreprise, diplomate, etc.

Ce succès fulgurant attise la curiosité des médias. En 1987, la journaliste Chantal de Rudder, du *Nouvel Observateur*, se penche sur « le système christico-maristo-hinduisto-naturopathico-bioénergétique » d'IVI et relate comment « mamie Yvonne, l'ancienne remailleuse, fait reculer le royaume de Satan et le

cancer ». « Avec tout ce qui s'est passé », explique une adepte, « la Terre a été asphyxiée par les forces négatives. C'est une orange aux pores bouchés. Le travail d'Yvonne, c'est de rouvrir les pores de l'orange afin que la lumière puisse descendre sur la terre ». Comment s'y prend-elle ? Outre la prière, Yvonne Trubert manie deux outils spirituels essentiels : l'harmonisation et les vibrations. Explications dans les manuels d'IVI : « Obéissant à une gestuelle précise, l'harmonisation se concentre sur des zones particulières du corps correspondant à des centres

énergétiques, appelés chakras, en rapport avec un certain nombre d'organes et de fonctions physiologiques. [...] L'harmonisation a permis de soulager des symptômes physiques comme la douleur, dont on connaît la participation subjective. Les résultats sur des brûlures de premier et deuxième degrés sont intéressants car objectifs, systématiques et indiscutables : en observant les plaies des brûlés, on peut vérifier concrètement l'efficacité d'une harmonisation ». Quant aux vibrations, elles consistent « à émettre des sons en chœur à la manière des chants de mantras et permettent sur un plan énergétique de libérer l'homme de ses tensions intérieures et de le relier à la terre ». En faisant « appel au souffle et au son », on crée « une ouverture sur une fréquence vibratoire qui touche à la fois les énergies telluriques et cosmiques ».

La face obscure d'IVI

En 1988, une équipe d'Antenne 2 suit Yvonne lors d'un séminaire à Cros, dans les Cévennes, où elle initie ses adeptes

à l'harmonisation. Pendant le reportage, on entend les recommandations qu'elle dispense au cours d'un précédent séminaire : « Pour le cancer des os, là vous ne donnez presque rien. Simplement du magnésium en oligos, une ampoule, et toujours le fixateur de calcium. Et le miracle se poursuit : les trous qui sont en général dans les fémurs ou dans les bras ou à la colonne vertébrale disparaissent, se recalcifient d'eux-mêmes dans un temps souvent record. Donc, vous n'avez pas à vous soucier comment l'os va se refaire. Ne vous souciez pas. Dieu y pourvoit et il sait très bien comment faire. »

Maladie de Parkinson, sclérose en plaques, zona... rien ne résiste à Mamie Yvonne. « La leucémie ? Par les soins que vous saurez faire, on arrive totalement à irriguer et à détruire la maladie. Les métastases s'envoleront sous vos doigts ». L'enseignement thérapeutique d'Yvonne Trubert est repris dans un livret intitulé *Homme nouveau – Nouvelle médecine*, rédigé en 1985 par le docteur Maud André-Vilgrain et Claire Laurant. Elles y annoncent une ère nouvelle : « Maintenant, de cette époque branchée sur la chimie, la biochimie et la physique qu'a été le xx^e siècle, nous passons au siècle de l'alchimie, c'est-à-dire de la transformation possible de toute matière par la seule énergie de l'amour. »

« IVI entend guérir les maladies les plus graves par imposition des mains : cancer, sida, sclérose en plaques », confirme un rapport de la Miviludes, paru en 2005.

Les activités d'IVI suscitent de plus en plus d'inquiétudes. Comme le relate *L'Express*, la Journée nationale pour la prévention du suicide prévue pour février 1997 « a failli être récupérée par une secte ». « Elle l'aurait été sans les révélations du Canard enchaîné : Agnès et Bernard Loiseau, hauts responsables d'IVI [...], se sont infiltrés parmi les organisateurs en tant que collaborateurs de la revue *Psychologies* », précise l'hebdomadaire. « Étant donné le scandale, le magazine *Psychologies*, qui refuse tout amalgame avec la secte IVI, et les époux Loiseau, se sont retirés de l'opération », poursuit *L'Express*.

1. Contactée par A&E, Claire Laurant-Berthoud prétend ne pas connaître l'existence d'Invitation à la Vie, alors que, comme nous l'a confirmé Anne de Constantin, l'ethnobotaniste a rédigé en collaboration avec la vice-présidente d'IVI, Maud André-Vilgrain, le livre *Homme nouveau – nouvelle médecine*, à usage interne à l'association.

Invitation à la Vie et sa nébuleuse

SCI Les Princes de la Tourelle (centre médical avec médecins ivistes)

Gérant : Jean-Paul Brunot
Actionnaires :
– Société Wagram
– Wisco Immobilier (Christopher Wise)
– Les médecins du centre médical

Invitation à la Vie

Président : Daniel Chauvin
Vice-Présidente : Maud André-Vilgrain
Ancien PDT et vice-PDT : Georges Dulaurans

Fidèles ou sympathisants :
Anne de Constantin, Marie d'Hennezel, Claire Laurant-Berthoud, Marie-Claire Ricci, Hedwige Gendebien, David Wise (fils de Christopher et Irène Wise), etc.

SCI Les Enfants du Paradis (société de gestion du siège d'IVI)

Gérant : Jean-Paul Brunot
Actionnaires :
– Société Wagram
– Wisco Immobilier (Christopher Wise)
– Anne de Constantin, et d'autres ivistes

Les jardins de Mary

Gérante : Marie d'Hennezel
Actionnaires :
– Marie d'Hennezel (50%)
– Fabienne Lopez, née Trubert (50%)
fille d'Yvonne Trubert

Plantes de Marie Sevene

Gérante : Marie d'Hennezel
Actionnaires :
– Marie d'Hennezel (0,0025%)
– Sevene Pharma (99,0075%)

SCI Mazet des Plantes

Gérant : Christopher Wise
Actionnaires :
– Christopher Wise (33%)
– Anne de Constantin (33%)
– Marie-Marion Langlois (33%)

Sevene Pharma Marie de Mazet

PDT conseil de surveillance : Christopher Wise
PDT du directoire : Daniel Chauvin

Actionnaires :
Christopher et Irène Wise et Cowis Finance, 33%
Société Wagram, 33% (Luxembourg)
Daniel Chauvin, 10%
Anne de Constantin, 3,5%
Marie d'Hennezel, 2%
Georges Dulaurans
Marie-Claire Ricci,
Maud André-Vilgrain,
Hedwige Gendebien,
Ari Charles Zaphiriou-Zarifi, etc.

Le Pr Séralini est consultant pour Sevene Pharma

Fondation Denis Guichard

Présidente : Anne de Constantin
Ancien président : Jean-Marie Pelt

La FDG a sponsorisé huit études du Pr Séralini



Deux ans après cet article, l'hebdomadaire relève que « malgré ses prières "miraculeuses", IVI a sa face obscure ». Dans un dossier intitulé « Ces sectes qui prétendent guérir », il met en garde ses lecteurs : « Surréalistes, les délires guérisseurs ? Non, tragiques. Les sectes tuent. » Et de relater l'histoire de Nadine Schuster, « adepte de la première heure d'IVI, [qui] a été radiée de l'Ordre des médecins pour faute grave et pour des pratiques charlatanesques dont ont été victimes un malade du sida et deux

femmes souffrant de cancer ». Ces trois cas ne sont pas les seuls mentionnés par L'Express, qui cite également celui d'une patiente de deux médecins ivistes « qui souffrait d'une tumeur à la main ». « On lui avait imposé les mains au-dessus des chakras, dont l'ouverture provoque la libération d'énergie : mais ni ces nombreuses "harmonisations" ni le traitement homéopathique préparé spécialement par le laboratoire Theophane n'en sont évidemment venus à bout. Jamais, de mémoire de cancérologue,

on n'avait vu de tumeur si volumineuse – plus d'un kilo ! –, une monstruosité digne du Moyen Âge. Et [la patiente] souffrait. Atrocement. Avant de mourir, elle racontera comment elle a connu IVI, dans une lettre pathétique adressée à Yvonne Trubert, qui anime son groupe de prières », relate L'Express.

La défense d'IVI s'organise

Face à ces critiques, le gynécologue Georges Dulaurans, président d'IVI de 1995 à 2000, rétorque que ses « dérac-

La Fondation Denis Guichard, Invitation à la Vie et Gilles-Éric Séralini

Sevene Pharma n'est pas la seule passerelle entre les fidèles d'Invitation à la Vie et Gilles-Éric Séralini : le chercheur de Caen bénéficie également de la générosité d'une fondation bien particulière, la Fondation Denis Guichard (FDG), dont la gérance a été confiée à Anne de Constantin de Châteauneuf, par ailleurs actionnaire de Sevene Pharma. Entre 2005 et 2012, non moins de huit de ses études ont été co-financées par la FDG. Notamment celles qui concernent la détoxification des cellules humaines, nécessaires à la recherche de Sevene Pharma.

Gilles-Éric Séralini fréquente la FDG depuis au moins 2001, date à laquelle la fondation lui a décerné le prix qu'elle attribuait alors aux hommes et aux associations « qui se sont illustrés par leur recherche, leurs travaux ou leurs actions dans les domaines soutenus par la Fondation ». Depuis, il intervient en tant qu'orateur, soit lors des « Rencontres dans les Cévennes », organisées par la Fondation au Domaine de Mazet entre 2002 et 2008, soit lors de certains de ses colloques. Les thèmes des conférences (« Un nouveau regard sur le Vivant » ; « La Chair du Vivant » ; « La Plénitude du Vivant » ; « Sauvegarder le Vivant ») reflètent parfaitement la philosophie de cette petite fondation, créée en 1984 suite au décès de Denis Guichard, le frère... d'Anne de Constantin, alors âgé de 33 ans. « Au cours de ses études en pharmacie, il s'intéressa aux plantes médicinales, qui devinrent par la suite sujets de recherche et d'expérimentation. Il lui fallut aller plus loin et il commença à 28 ans

des études de médecine. Il voulait allier recherche spirituelle et recherches sur la santé », peut-on lire sur le site de la FDG.

Anne de Constantin fait partie des actionnaires de Sevene Pharma, mais également de ceux de Mazet des Plantes et de la sci Enfants du Paradis, qui est propriétaire du siège d'Invitation à la Vie. En 2010, elle a même préfacé un livre d'Yvonne Trubert, la fondatrice d'IVI. « Vous pourrez trouver dans ce livre les échos des colloques voulus par elle. Ils ont été des aventures prophétiques. J'y ai participé. Ils ont déclenché ceux que j'organise aujourd'hui, appliquant de mon mieux ce que j'y ai appris », explique Anne de Constantin. « J'ai rencontré Yvonne tout à fait par hasard, à la mort de mon frère. Tout ce qui a été dit sur elle dans la presse est totalement faux. C'était une femme très simple et qui disait toujours que la science allait retrouver Dieu, et surtout la physique quantique. Ce qui me convenait parfaitement », témoigne la gérante de la FDG, au cours d'un entretien avec A&E. Officiellement, Anne de Constantin maintient ses distances avec IVI, sa fondation n'étant « pas du tout engagée dans cette voie là ». Enfin, pas tout à fait... Car la gérante admet que « l'harmonisation, on n'en parle pas, mais c'est quelque chose d'extraordinaire ». Un sujet sur lequel elle préfère toutefois ne pas s'étendre. « Vous savez, nous avons été extrêmement critiqués », se justifie-t-elle, mettant un terme à la conversation. ●

teurs ont cru qu'[ils voulaient] substituer des traitements médicaux par l'harmonisation ou une approche spirituelle, bien que ce ne fût jamais [leur] but. Pour [eux], les éléments spirituels servent à l'amélioration d'un état ; en aucun cas ils ne sont une garantie de guérison. « Entre 1995 et 2000, à la tête d'Invitation à la Vie sur le plan administratif, j'ai tout fait pour que les autorités sachent qui nous étions, dans quel état d'esprit nous travaillions », poursuit-il.

Son successeur, Daniel Chauvin – encore aujourd'hui à la tête du mouvement, qu'il présente désormais comme une « association laïque d'inspiration chrétienne » et non plus comme un « mouvement religieux » –, tient le même discours : « Nous répétons et confirmons qu'IVI ne prétend absolument pas avoir un axe thérapeutique et n'en

a pas ». Un discours peu convaincant lorsqu'on sait qu'au même moment, les deux responsables d'IVI témoignent de leur guérison – le premier de calculs rénaux, le second de spasmophilie – grâce à l'harmonisation. « IVI entend guérir les maladies les plus graves par imposition des mains : cancer, sida, sclérose en plaques », confirme un rapport de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), paru en 2005.

Aujourd'hui, trois ans après le décès d'Yvonne Trubert, IVI revendique environ 900 adhérents, compte 18 centres en France et affirme être présente dans 35 pays. Contactée par A&E, la Miviludes assure qu'elle continue de suivre les activités d'IVI avec une « grande vigilance », en particulier « les activités thérapeutiques porteuses de risques pour des per-

sonnes fragilisées qui seraient amenées à abandonner les soins classiques ». La Miviludes affirme également avoir reçu des « signalements de rupture familiale ». Bref, loin des caméras, IVI n'a donc jamais cessé ses pratiques « guérisseuses ». Bien au contraire, elle a développé certaines de ses activités dans une opacité totale, grâce une « enseignante » a priori moins sulfureuse.

Dans les coulisses de Sevene Pharma

Le président d'IVI, Daniel Chauvin, consacre en effet une partie de son énergie à la petite société pharmaceutique Sevene Pharma, dont il préside le directoire. Ami de longue date d'une iviste de la première heure, Marie d'Hennezel, il a bien entendu répondu à l'appel de cette ancienne journaliste reconvertie en

productrice agricole de plantes médicinales. « *Sevene Pharma est née de cette culture de plantes* », relate Marie d'Hennezel, qui cache moins son « *enfance malheureuse d'une bourgeoisie bien pensante* » que son appartenance à l'IVI. « *Beaucoup de gens nous ont rejoints depuis* », ajoute-elle. Comme Maud André-Vilgrain, Georges Dulaurans ou encore Hedwige Gendebien, d'IVI Belgique.

Marie d'Hennezel est en outre gérante de la SARL Plantes de Marie Sevene, qui commercialise, sous la marque Marie de Mazet, divers miels, infusions, confitures et boissons de « *détoxification* ». Le tout certifié bio, bien entendu...

Enfin, elle gère une autre SARL, Les jardins de Mary, créée en 2009 avec Fabienne Trubert, la fille d'Yvonne. Bref, on reste en famille, que ce soit pour assurer le service harmonisation et vibrations avec l'IVI, ou pour obtenir les « *remèdes bio pour la santé de l'Homme et de la terre* ».

L'argent de Mister Wise...

Cette intense activité n'empêche pas Sevene Pharma de perdre des sommes considérables chaque année. Sur un chiffre d'affaires d'environ 300 000 euros (pour l'exercice 2011), la société cévenole affiche un résultat en perte de 2,4 millions d'euros. Suite à dix années de déficits constants, elle a été recapitalisée à plusieurs reprises grâce à divers emprunts et montages financiers élaborés par un homme d'affaires britannique chevronné, Christopher Wise. Ce dernier préside son conseil de surveillance et se trouve être son plus important pourvoyeur de fonds.

Bien que son nom n'apparaisse pas dans les structures dirigeantes d'IVI (seul son fils David y figure, en tant qu'administrateur), sa sympathie envers le mouvement d'Yvonne Trubert ne fait aucun doute. Il a d'ailleurs lui-même fondé l'ASBL Le Vivant, une association belge proche d'IVI, dont l'essentiel des administrateurs ont été recrutés au sein de l'association d'Yvonne Trubert.

Si Sevene Pharma perd de l'argent, nul doute en revanche que Mister Wise possède une excellente expérience du management. Il a été directeur-adjoint de Burberry à New York, puis directeur pour

l'Europe des magasins Burberry à Paris. Par ailleurs, il a été directeur général des filiales européennes de Rémy-Cointreau pendant sept ans, et directeur de Rémy Cointreau SA pour un mandat de trois ans. Marié à la fille de Robert Cointreau, l'homme des spiritueux Rémy-Cointreau, Christopher Wise a créé avec son beau-père une société civile, Cowis Finance. Ce holding familial – qui a bénéficié d'un apport

de 350 000 actions Rémy-Cointreau en 1995 – détient aujourd'hui un tiers des actions de Sevene Pharma.

Et Christopher Wise n'est pas venu qu'avec des capitaux ! Son ami Ari Zaphiriou-Zarif, un financier britannique, fait lui aussi partie de l'aventure. Ensemble, les deux hommes ont créé deux sociétés, The Living Finance Company et The Living Trust Company. Président de Kestrel Investment Partners, Ari Zaphiriou-Zarif s'est par ailleurs impliqué dans plusieurs autres importantes sociétés d'investissement internationales. Trésorier de l'ASBL Le Vivant, il est également actionnaire de Sevene Pharma.

... et de Wagram

Enfin, le tableau ne serait pas complet sans la mention d'une mystérieuse société d'investissement luxembourgeoise, Wagram Investment SA, créée en 2001. Comme Cowis Finance, Wagram détient un tiers du capital de Sevene Pharma. Ses trois principaux administrateurs résident à Monaco ; deux d'entre eux dirigent la société Landmark Management SAM, qui possède des bureaux notamment aux Bermudes et à Hong Kong. Bien qu'aucun sympathisant d'IVI n'apparaisse dans les structures de Wagram, la quasi totalité de ses 3,1 millions d'euros d'avoirs (chiffres de 2010) concerne la nébuleuse l'IVI : 2,4 millions d'euros dans

Sevene Pharma et 525 000 euros dans deux SCI, l'une gérant l'immeuble où se trouve le siège d'IVI, l'autre gérant l'immeuble d'un centre médical où exercent plusieurs médecins ivistes. Bref, Sevene Pharma et ses sociétés connexes peuvent dormir tranquilles ! Si les plantes qu'elles utilisent sont toutes « locales », tout laisse à penser que tel n'est pas le cas de l'ensemble des capitaux qui les alimentent... Des capitaux qui ont servi à financer certains travaux du professeur de Caen. « *Je connais Gilles-Éric Séralini depuis très longtemps* », nous a confirmé Marie d'Hennezel. « *Il apporte la caution scientifique à ce que nous faisons* », a-t-elle ajouté. Renvoi d'ascenseur oblige, le professeur ne manque jamais une occasion de promouvoir les activités de ses « *amis de la Compagnie Sevene Pharma* ». Une « *amitié* » qui ne se résume pas à une simple collaboration scientifique...

Une iviste dans l'équipe de M. Séralini

« *Le professeur Séralini n'a rien à voir avec Sevene Pharma* », affirme pourtant le directeur général de la société cévenole, Geoffroy Waroqueaux. « *Il n'en est pas salarié. C'est un consultant* », précise-t-il. Certes. Mais alors, un consultant particulièrement motivé ! Car si le côté strictement réglementaire des produits homéopathiques de Sevene Pharma est confié à un laboratoire de Marseille, c'est principalement celui du professeur de Caen qui effectue la recherche « *expérimentale* » de la société cévenole. G.-É. Séralini a déjà publié deux études financées par Sevene Pharma, qui concernent certains de ses médicaments (Dig1, Dig2, Sp1 et Uro1) et qui auraient démontré leurs effets protecteurs contre différents polluants, notamment le RoundUp. Pour réaliser ces travaux de recherche, le professeur de Caen a fait appel à la directrice du personnel de Sevene Pharma, Cécile Decroix-Laporte, ainsi qu'à deux autres de ses employés, Frédéric Langlois et Claire Laurant-Berthoud.

Titulaire d'une licence de psychologie et d'un DEA en ethnobotanique, Claire Laurant-Berthoud assure la fonction de « *collaboratrice scientifique et coordinatrice des données cliniques* » au sein de Sevene Pharma. Or, son cv ne fait état d'aucun diplôme en chimie ni en médecine. Dans son guide pratique *Prévenir, soulager et se soigner au naturel* (2010),

elle se présente comme une « spécialiste des plantes médicinales et des pratiques médicales traditionnelles ». Le terme « traditionnel » mérite quelques explications. Surtout au regard du contenu de son premier livre, *Homme nouveau, nouvelle médecine*, co-édité avec la responsable d'Invitation à la Vie, Maud André-Vilgrain. Censé « compléter l'enseignement donné par Yvonne [Trubert] au cours de ses séminaires », ce livret, publié dès 1985, permet de comprendre la place des « préparations » de Sevene Pharma et des tisanes de Marie d'Hennezel dans le dispositif thérapeutique vibratoire du mouvement Invitation à la Vie.

« Soigner, c'est induire l'harmonie en l'homme, car la maladie, c'est la dysharmonie installée dans le corps », expliquent ses auteurs. Or, « notre alimentation est carencée car le cycle naturel du rejet, dans les engrais animaux, des oligo-éléments absorbés par ces mêmes animaux, n'existe plus ». En outre, « l'air que l'on respire est appauvri en particules solaires [sic!] et enrichi en substances toxiques par la pollution ». « Un carburant est donc à prendre dans notre vie de tous les jours », assure Claire Laurant-Berthoud. D'autant plus que ces oligo-éléments « jouent un rôle "d'aimant" qui retient les courants d'énergie que l'on aura réharmonisés ».

Ces oligo-éléments peuvent être apportés au corps via des compléments, sous forme d'ampoules ou de tisanes. « Chaque tisane possède une action spécifique bien déterminée sur un organe qu'elle draine, donc le dégage de ses toxines et lui redonne ainsi la possibilité de vibrer et de remettre en route ou de faire fonctionner à son plein le chakra dont dépend l'organe », expliquent les auteurs d'*Homme nouveau, nouvelle médecine*. Et de préciser : « Ces associations seront d'autant meilleures et plus efficaces que l'on aura réharmonisé la personne et retrouvé les principaux chakras touchés ». Reste à introduire une touche de spiritualité pseudo-chrétienne : « Ces

associations de tisanes se prennent sur un cycle de 21 jours, avec un arrêt de 3 jours en milieu de cycle ». Pourquoi 21 jours ? Réponse de Claire Laurant-Berthoud : « 21 est constitué de 3 x 7, le 3 représentant la Trinité, 7 est le chiffre de la perfection, le chiffre divin par excellence ». Vibration, harmonisation, détoxification et un peu d'ésotérisme... et le tour est joué ! Tout est déjà parfaitement théorisé dès 1985.

Un nouveau packaging

Aujourd'hui, le discours a changé. Les termes « études scientifiques » et « contrôle de qualité » ont largement supplanté ceux d'« amour » et d'« harmonie ». Interrogée sur le fonctionnement de Sevene Pharma, Irène Wise, l'épouse du principal actionnaire de la société, explique : « Notre état d'esprit est différent de celui des autres, car nous avons un contrôle de la qualité du début jusqu'à la fin. C'est-à-dire que nos plantes sont entièrement bio, sont cueillies à la main, sont d'une vitalité exceptionnelle ». Pour connaître les origines de cette « vitalité exceptionnelle », il faut revenir à *Homme nouveau, nouvelle médecine*, qui en livre tous les secrets : « L'esprit dans lequel on fabrique le remède, on le prescrit et on le prend, est aussi important que le remède lui-même. À chaque étape de cette chaîne, la vibration peut être annihilée, détournée ou, au contraire, amplifiée. »

Ne disposant pas de ce savoir, qui prend racine dans « l'amour » – car « il suffit d'Aimer pour que toutes ces négativités soient brisées et que le remède prenne toute sa dimension, et se dépasse même dans l'action » –, les autres producteurs de produits homéopathiques, comme les laboratoires Boiron, font naturellement fausse route. « La plupart des produits homéopathiques sont faits avec des plantes dont on ne connaît pas très bien la qualité, car ce n'est pas la préoccupation première des gens qui les font », poursuit Irène Wise. De son côté, Geoffroy Waroqueaux assure avoir choisi la voie des médicaments car « elle

permet d'être beaucoup plus crédible que les compléments alimentaires que tout le monde trouve au magasin bio du coin, mais pour lesquels il n'y a pas d'étude, il n'y a rien ».

Ambassadeur de Sevene Pharma

« Ce qui nous manque, c'est la notoriété », concède Irène Wise. « Il faudrait que les agriculteurs consomment notre Digeodoren, qui est notre médicament vedette de la détoxification cellulaire. C'est notre métier de les convaincre, mais c'est compliqué. Intellectuellement, ça leur dit quelque chose, mais ils ne passent pas à l'acte », déplore de son côté Geoffroy Waroqueaux. D'où l'utilité des interventions régulières de Gilles-Éric Séralini, véritable ambassadeur de Sevene Pharma.

Lorsque la société cévenole organise le 24 mai 2012 à Paris un « symposium sur la pollution environnementale, son impact sanitaire et les solutions apportées par la dépollution cellulaire », le professeur apporte son indispensable caution scientifique. Il dresse « un bilan des polluants en partant de la qualité de l'air parisien (Airparif). Un triste constat, qui révèle le dépassement du nombre acceptable des résidus dans le corps humain », comme on peut le lire dans le compte rendu de la réunion. Bien entendu, le cas du RoundUp est évoqué : « Il a travaillé sur le pesticide RoundUp, dont la toxicité est maintenant avérée. Pour répondre à cette agression, il a expérimenté des dépolluants, dont Digeodoren [de Sevene Pharma], dont l'action sur le système hépatique permet une possible prévention ».

Après un tel exposé, qui peut douter de l'intérêt des produits de Sevene Pharma ? Intérêt qui constitue d'ailleurs le sujet de la deuxième intervention, assurée par le président de l'Institut homéopathique scientifique, Albert-Claude Quemoun. Le docteur en pharmacie présente le Digeodoren comme un « draineur polyvalent de l'axe foie-rein-peau », et l'Uroden comme un produit « [facilitant] les fonctions d'élimination urinaire en stimulant l'excrétion des toxines ». L'Uroden est excellent contre les crises de goutte, affirme-t-il. Albert-Claude Quemoun recommande également la Spirodrene contre les états congestifs, et assure que la Calmodren a un « effet apaisant sur les états de stress inhérents au mode de vie actuel ». C'est même un

« Il faudrait que les agriculteurs consomment notre Digeodoren, qui est notre médicament vedette de la détoxification cellulaire. C'est notre métier de les convaincre, mais c'est compliqué », concède Geoffroy Waroqueaux, le patron de Sevene Pharma.

très bon remède contre « *bon nombre de pathologies chroniques* », poursuit-il. Lors de ce symposium, le docteur Sophie Scheffer apporte la touche finale au tableau en témoignant de cas cliniques. « *À chaque observation, la prescription seule ou associée de Digeodoren a apporté une amélioration notable* », note-t-elle. Selon le site Viesaineetzen.com, Sophie Scheffer « *fait partie du Comité médical du laboratoire homéopathique Sevene Pharma* ». Coïncidence (?), son adresse – en Belgique – est la même que celle du siège de l'association iviste belge ASBL Le Vivant...

Un mois plus tard, Gilles-Éric Séralini anime un séminaire de formation, organisé cette fois-ci par le CRIIGEN, dont il préside le comité scientifique. Le thème retenu est « *Écomédecine et détoxification* ». Une occasion supplémentaire de promouvoir Sevene Pharma et ses produits ! « *On présentera au cours du séminaire les travaux du CRIIGEN et de Sevene Pharma ; de la culture de ses plantes bio et détoxifiantes à Monoblet* », annonce le programme. Une visite chez Sevene Pharma, au Domaine de Mazet, fait partie de l'événement, mais seulement après l'intervention des trois conférenciers : Gilles-Éric Séralini, Joël Spiroux, médecin homéopathe et président du CRIIGEN et, bien entendu, Claire Laurant-Berthoud. Les trois amis se retrouvent d'ailleurs régulièrement pour d'autres interventions, comme celles du Symposium d'Aromathérapie et des Plantes Médicinales qui s'est tenu à Grasse en mars 2012, celles du colloque « *Médecine du 3^e Millénaire, rôle et enjeux de*

l'écomédecine » d'octobre 2012, ou encore celles des entretiens organisés par l'ONG Rencontre des médecines, dont la vice-présidence est assurée par Anne de Constantin.

Une amitié logique

L'amitié du chercheur de Caen avec ces fidèles d'Yvonne Trubert paraît somme toute assez logique. Car Gilles-Éric Séralini n'est pas seulement un ardent activiste anti-OGM : comme Invitation à la Vie, il milite ouvertement pour la nouvelle « *médecine du XXI^e siècle* ». « *La médecine du XXI^e siècle va devoir détoxifier le corps humain des pollutions qui le corrompent, des stress qui l'oxydent et qui dérèglent les mécanismes généraux du métabolisme* », écrit-il dans son livre *Après nous le déluge ?* (2006), corédigé avec son ami Jean-Marie Pelt, membre du CRIIGEN et président pendant 20 ans de la Fondation Denis Guichard. « *Qui mettra à jour le processus des actions combinées et trouvera le moyen de diminuer la capacité des polluants de s'agréger au corps sera le Pasteur du XXI^e siècle* », peut-on lire dans l'ouvrage.

Pour l'instant, Gilles-Éric Séralini n'en est pas encore là. « *On me colle sur le paletot des étiquettes de militant ou de lanceur d'alerte. Mais je fais juste mon boulot d'enseignant-chercheur, qui est de dire*

à la société ce que je trouve », indique-t-il humblement au *Monde*. « *Figure joviale, silhouette bonhomme, tour de taille épaulée, verbe facile. Avec cela, une part d'ombre, les verres fumés qui masquent le regard, la moustache qui voile la lèvre, la voix légèrement nasillarde qui déroule la démonstration dont rien ni personne ne saurait le faire dévier* » : ainsi apparaît le

Gilles-Éric Séralini n'est pas simplement un ardent activiste anti-OGM : il milite ouvertement pour cette nouvelle « médecine du XXI^e siècle » que défend Invitation à la Vie.

chercheur aux yeux du journaliste Pierre Le Hir, visiblement sous le charme. Sur-tout après l'extrême médiatisation suscitée par son étude sur le maïs transgénique NK603 de Monsanto, dont les résultats ont pourtant été balayés par la communauté scientifique. « *Au laboratoire, ça a été la folie. Un défilé de journalistes, de caméras, de micros* », témoigne l'un de ses jeunes thésards de l'université de Caen. Au fond d'un couloir, il y occupe un bureau exigü, « *décoré de son diplôme de chevalier de l'ordre national du Mérite et d'une photo de ses enfants : Harmonie et Alexandre (celui "qui protège les hommes" en grec), un beau résumé de son engagement* », relate le journaliste, dont l'enquête s'est manifestement arrêtée à la porte du laboratoire. Domage qu'il n'ait pas souhaité en savoir davantage sur les origines de cet engagement, ni sur la « *part d'ombre* » de Gilles-Éric Séralini... ●

Références :

- Gilles-Éric Séralini, *Tous Cobayes !*, Flammarion, 2012.
- Rapport fait au nom de la Commission d'enquête sur les sectes, 22 décembre 1995.
- Rapport fait au nom de la Commission d'enquête sur la situation financière, patrimoniale et fiscale des sectes, ainsi que sur leurs activités économiques et leurs relations avec les milieux économiques et financiers, 10 juin 1999.
- Chantal de Rudder, « Les illuminés d'IVI », *Le Nouvel Observateur*, 15-21 mai 1987.
- Invités à vivre*, collectif sous la direction littéraire d'Albertine Gentou, L'Harmattan, 2003.
- Reportage de René Lemaire et Michel Giannoulatos sur Invitation à la vie, Antenne 2, 8 juillet 1988.
- Yvonne Trubert, Séminaire de Cros, « L'enseignement médical » (22-24 juin 1984).
- Dr Maud André-Vilgrain et Claire Laurant, *Homme nouveau – Nouvelle médecine*, Invitation à la vie, 1985.
- François Koch, « Échec à la secte », *L'Express*, 19 décembre 1996.
- Marion Festraëts, François Koch et Annie Kouchner, « Ces sectes qui prétendent guérir », *L'Express*, 18 juin 1998.
- Statuts d'Invitation à la vie du 9 décembre 2001 et du 24 juin 2006.
- Daniel Chauvin, « Invitation à la Vie répond aux allégations erronées de la Miviludes », 28 avril 2010.
- Rapport au Premier ministre, Miviludes, 1995.
- <http://www.sevenepharma.com/>
- Statuts et conseil d'administration de l'ASBL Le Vivant, 30 décembre 2005.
- Gilles-Éric Séralini, *Nous pouvons nous dépolluer !*, Ed. J. Lyon, 2009.
- Pierre Le Hir, « Gilles-Éric Séralini : l'homme aux rats », *Le Monde*, 20 novembre 2012.
- Entretiens avec Anne de Constantin, présidente de la Fondation Denis Guichard, décembre 2012.
- Entretien avec Irène Wise, décembre 2012.
- Entretien avec Geoffroy WVaroqueaux, directeur de Sevene Pharma, décembre 2012.
- Entretien avec Marie d'Hennezel, actionnaire de Sevene Pharma, décembre 2012.
- Entretien avec Claire Laurant-Berthoud, consultante de Sevene Pharma, décembre 2012.
- Alain Sarembaud, « Impact sanitaire de la pollution environnementale et solutions pour la dépollution cellulaire », *La Revue d'Homéopathie*, 2012.
- Félix Franck, « La détox par les plantes », Viesaineetzen.com, 1^{er} février 2012.
- Gilles-Éric Séralini, Jean-Marie Pelt, *Après nous le déluge ?*, Flammarion/Fayard, 2006.
- Programme-formation CRIIGEN « Écomédecine et détoxification », du 10 au 13 juin 2012. http://www.criigen.org/SiteFr/images/stories/pr_ogammeform%BOmedenv_10-13-6-2012.pdf

Discuter... pour mieux faucher !

Salle comble pour le premier « débat public » sur le thème « Pourquoi la recherche utilise-t-elle la transgénèse ? », coorganisé le 27 novembre à Angers par l'Inra et un collectif baptisé « Nos campagnes sans OGM », qui n'est rien d'autre qu'un des nombreux faux-nez des Faucheurs Volontaires. Apparemment, l'initiative est plutôt sympathique. Deux autres débats sont d'ailleurs programmés ; le prochain aura lieu le 24 janvier 2013. Comme l'explique l'Inra dans sa présentation de la série de colloques, un « dialogue » se serait en effet instauré depuis quelque temps avec les militants anti-OGM, visiblement prêts à écouter les chercheurs. De fait, ce premier débat s'est déroulé dans un climat de respect mutuel et de sérénité, sans le moindre débordement. Ce dont peut témoigner Élisabeth Chevreau, venue exposer ce jour-là les recherches qu'elle a menées sur l'amélioration de la protection des arbres fruitiers grâce aux biotechnologies.

Deux modérateurs dirigeaient les discussions : la Fondation Sciences Citoyennes (une émanation de

la Fondation pour le Progrès de l'Homme), dont le nom avait été proposé par le collectif anti-OGM, et l'association Terre des Sciences, suggérée par l'Inra. Bref, l'harmonie semble régner entre Faucheurs et chercheurs.

La stratégie du dialogue

Cette « lune de miel » des militants anti-OGM et de l'Inra d'Angers date du 23 mai 2011. Ce jour-là, une soixantaine de Faucheurs Volontaires investissent les locaux de l'Inra d'Angers afin d'effectuer ce qu'ils nomment une inspection citoyenne. En termes militaires, on parlerait plutôt de repérage... Alertés par une publication de Végépolys¹ qui annonçait une « production de poiriers transgéniques en vue de l'obtention de clones résistants au feu bactérien », les activistes anti-OGM font ainsi connaître leur opposition à « l'utilisation des fonds publics à l'encontre de leurs aspirations ». Certes, officiellement, les Faucheurs affirment ne pas être a priori opposés aux OGM en milieu confiné, dans la mesure où « ils servent l'acquisition de connaissances d'un point de vue fon-

damental ». Cependant, ils seraient « exaspérés face à ceux qui prennent nos champs et notre assiette pour des paillasses de laboratoire ».

On peut imaginer le désarroi des chercheurs de l'Inra face au même bataillon qui avait détruit, huit mois auparavant, l'essai de vignes transgéniques de leurs collègues de l'Inra de Colmar. Afin, pense-t-elle, d'éviter le pire, la direction générale de l'Inra décide de favoriser la tactique du dialogue et de la transparence avec la société civile. D'où la mission qu'elle confie à son centre d'Angers d'organiser ces rencontres. C'est à ce prix que les travaux de recherche sur les biotechnologies pourront aller à leur terme, estime-t-elle. L'idée n'est pas dépourvue de sens. Toutefois, on peut se demander si cette stratégie prend vraiment en compte la sociologie radicale des Faucheurs et de leurs organisations annexes.

En privé, ces militants anti-OGM tiennent en effet un discours sur les essais en milieu confiné beaucoup plus radical que celui qu'ils servent aux journalistes. Alors qu'une majorité de Français restent favorables aux essais, les Faucheurs ne voient dans cette pratique aucune utilité. Même les essais de plantes transgéniques en milieu confiné n'ont pas résisté pas aux troupes de José Bové. Dès le 5 juin 1999, le leader syndical a lui-même montré l'exemple en envahissant, avec sa petite troupe de militants, le campus du Cirad², situé près de Montpellier. Après avoir fracturé les portes d'une serre, l'ancien patron de la Conf' a dérobé et détruit des plants de riz transgéniques qui, selon Alain Weil, le directeur scientifique du Cirad, « correspondaient à deux programmes distincts : d'une part, un projet européen de recherche sur les gènes du riz ; d'autre part, une étude internationale sur la résistance du riz aux insectes ». Ces travaux étaient menés exclusivement sur fonds publics, et aucune application commerciale n'était envisagée. Exactement comme ceux de l'Inra d'Angers.

Les Faucheurs se déroberont

Convoqués le 26 novembre 2012 devant la justice de Tours pour la destruction de deux parcelles de tournesols issus de la mutagenèse, les Faucheurs peinent aujourd'hui à trouver des soutiens au sein de la population. Finis les temps glorieux et les belles couvertures dans la presse nationale ! Sans l'appui d'une figure médiatique comme celle d'un José Bové, les procès des Faucheurs alimentent à peine les faits divers locaux.

Et pourtant, les avocats des Faucheurs avaient prévu une petite surprise : au motif que seul Fabien Houyez, André Puygrenier et Bruno Stree étaient appelés à comparaître, alors que plus de 100 militants avaient participé à l'action de destruction, les Faucheurs ont boycotté le procès et quitté la salle d'audience. « Vous avez une manière de vouloir imposer vos vues à la juridiction qui n'est pas acceptable. Vous n'avez pas à prendre en otage la justice », leur a répondu le président. Le procès s'est toutefois poursuivi, mais sans que les témoins des Faucheurs appelés à la barre daignent ouvrir la bouche. « On ne saura pas ce que voulaient dire ces paysans venus du sud des Alpes, de la Vienne, ni ce retraité agricole de l'Hérault. Pas plus que le leader national de la Confédération Paysanne, Guy Kastler. Silence surprenant de Marc Dufumier, le conférencier bien connu », ironise l'hebdomadaire *Terre de Touraine*. En effet, il faudra attendre le futur procès en appel pour connaître leurs justifications... L'enjeu sera alors sans comparaison, et nul doute que les Faucheurs auront retrouvé la parole ! ●

Convaincre l'Inra qu'il fait fausse route

« Il est encore temps de faire comprendre à la recherche publique (?) qu'elle fait fausse route et qu'elle doit enfin chercher à répondre aux besoins des producteurs et de la société civile, et non pas à ceux de l'agro-nécro-business qui empêchera les royalties au détriment des paysans et de la biodiversité », plaide Jean-Luc Juthier, l'un des responsables des Faucheurs, dans un échange de mails consécutif à la « visite » des anti-OGM au centre de l'Inra d'Angers. Depuis 1999, rien n'a donc réellement changé ! Interrogé par *Ouest France*, Étienne Raphaël, autre faucheur et membre du collectif anti-OGM angevin, estime que « l'Inra reconnaît explicitement son intention de développer pour le marché des arbres transgéniques si l'expérimentation en milieu confiné révèle une résistance suffisante à la maladie du feu bactérien ». D'où il conclut qu'« une vigilance légitime et citoyenne s'impose ». Ces propos lui ont été inspirés par l'un des organisateurs historiques des Faucheurs, Guy Kastler, qui déclarait le 22 juin 2011 que « le seul élément important est que l'Inra reconnaît explicitement son intention de développer pour le marché des arbres transgéniques si l'expérimentation en milieu confiné révèle une résistance suffisante à la maladie, ici le feu bactérien ». Plus direct, il précisait sa pensée : « Le reste n'est qu'enfumage ».

En dépit des multiples tentatives de dialogue, bien antérieures au « cas d'Angers », les Faucheurs ne cessent de faucher. C'est ce qu'a pu constater la direction de l'Inra de Colmar, qui avait pourtant mis en place plus de 250 réunions publiques pendant la durée de ses essais. Ou encore les responsables du Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (Cetiom), qui avaient organisé des rencontres à Bollène (84) le 20 mai 2009 afin de « débattre » sur l'utilité des plantes mutées, mais qui n'en ont pas moins été victimes de la fièvre dévastatrice des Faucheurs. « L'objet de la rencontre était, pour les organisations [anti-OGM], d'obtenir des informations sur des essais de tournesols mutés conduits par le

Cetiom et d'exposer leurs positions sur ce sujet encore peu débattu. Si les aspects techniques des essais n'ont pu être discutés avec les techniciens, la rencontre avec les représentants de la direction du Cetiom a semble-t-il été plus enrichissante », relatait alors Inf'OGM, la voix des Faucheurs.

« Les représentants des associations ont expliqué ne pas contester la légalité des présents essais, qui concernent des tournesols mutés pour résister à des herbicides. Mais l'absence d'informations publiques sur les plantes mutées, l'absence d'évaluation complète des risques associés à leur utilisation, leur exclusion par exception de la directive européenne 2001/18 sur les PGM et les brevets sur les gènes mutés sont les principaux points de désaccord avec le développement de ces plantes », poursuit l'association militante. Bien qu'ayant obtenu des réponses à l'ensemble des interrogations posées par les organisations présentes, 200 Faucheurs se sont livrés à un raid le 24 juillet 2010 afin de « neutraliser » des tournesols mutés en Touraine, sur les communes de Saint Branch et de Sorigny. L'expérimentation du Cetiom à Bollène a quant à elle échappé à l'assaut des Faucheurs pour une seule et unique raison : ces derniers ont été pris de court par le Cetiom lui-même, qui avait détruit l'essai avant la floraison...

Dans ces conditions, pourquoi les Faucheurs souhaitent-ils entretenir le dialogue avec les « enfumeurs » de



l'Inra ? La réponse se trouve dans leur charte. « Quand les citoyens ont essayé tous les moyens démocratiques à leur disposition pour alerter leurs concitoyens et le gouvernement de ce danger, que reste-t-il à leur disposition pour assumer leur responsabilité selon le principe de précaution inscrit dans la Constitution ? Dans cette situation, pour que la démocratie reste une réalité, ils n'ont à leur disposition que l'état de nécessité inscrit dans le code pénal », stipule clairement le texte. Autrement dit, l'organisation d'échanges et de débats par les Faucheurs n'a d'autre objectif que de montrer à la justice que tous les recours possibles ont été épuisés, ne laissant plus la place qu'à la « désobéissance civile », c'est-à-dire aux actes de vandalisme.

Ainsi, la pièce se joue toujours en trois actes. Le premier est le temps du « dialogue », toujours infructueux, sauf s'il donne raison aux anti-OGM. Vient ensuite le temps du fauchage – comme pour le Cirad ou l'Inra de Colmar –, un temps fort et hautement médiatique. Enfin, vient le temps de la justice. Grâce à la tenue des débats, l'avocat des faucheurs pourra toujours évoquer « l'état de nécessité », dernier recours possible pour les militants anti-OGM. D'où l'utilité des rencontres organisées par... l'Inra ! ●

Notes :

1. Végépolys est un pôle de compétitivité autour du végétal qui finance des programmes de recherche.
2. Cirad : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

... suite de la page 2 ni les supérettes ni les hard-discounts n'ont été intégrés dans les calculs, les résultats de l'étude doivent être considérés avec beaucoup de prudence.

D'autant plus que dans les données utilisées, les supermarchés sont sous-représentés par rapport aux hypermarchés, qui ont en général des marges plus serrées. « *Ne nous trompons pas, le secteur de la grande distribution génère des bénéfices, mais davantage grâce aux volumes qu'il gère qu'aux marges unitaires qu'il dégage* », souligne Philippe Boyer, qui rappelle que selon les données des Comptes du commerce (publiées par l'INSEE), le résultat net en pourcentage du chiffre d'affaires de la grande distribution s'élevait en 2009 à seulement 0,46% (représentant tout de même 756 millions d'euros). « *On aurait fait la même étude il y a dix ans, on aurait très certainement obtenu des résultats plus florissants* », tempère-t-il. En effet, 2011 n'est pas la meilleure année pour la grande distribution, notamment pour Carrefour, dont le résultat opérationnel courant s'est effondré de 32,4%, provoquant le départ de son patron, le Suédois Lars Olofsson...

Marges et optimisation fiscale

Et ce n'est pas tout. L'exercice de l'Observatoire est complexifié par le fait que d'infimes variations dans certains postes – notamment les frais d'enseignes reversés par les magasins à leur maison mère, qui entrent dans les comptes d'exploitation en tant que charges – ouvrent la voie à certains artifices comptables parfaitement légaux, mais sans incidence visible sur les

montants des marges nettes.

En effet, il n'y a pas que Starbucks, Amazon ou Google, qui maîtrisent les pratiques « d'optimisation fiscale » consistant à transférer des revenus – sous forme de paiement de royalties pour l'utilisation de la marque – vers une entité ou un pays dont la fiscalité est plus favorable ! Pour les GMS, le coût du loyer peut ainsi alimenter les bénéfices d'une société civile familiale ou d'une autre filiale, détenues par les propriétaires du magasin ou les actionnaires de l'enseigne. Cela peut être le cas pour

le patron d'un magasin modeste, comme cela l'est pour la famille Mulliez, propriétaire d'Auchan et de cinq holdings en commandite, chapeautés par 465 sociétés civiles familiales. L'Association familiale Mulliez, dont la fortune est estimée à 25 milliards d'euros, possède ainsi de très nombreux outils qui lui permettent d'optimiser ses gains tout en affichant des marges très respectables ! On ne devient pas la deuxième fortune de France en cinquante ans si l'on ne gagne pas un peu d'argent... ●

Ils l'ont lu et ils l'ont aimé :



118 pages,
avec 9 caricatures N&B.
Le Publieur – 12 euros

Enfin, l'obscurantisme des anti-sciences démasqué !
À lire absolument.

Philippe Joudrier,
ancien président du comité
d'experts biotechnologies
à l'Afssa.

Avec sa plume acérée qu'il manie comme un scalpel, Gil Rivière-Wekstein met au grand jour la vraie nature de ces groupuscules qui prétendent agir et parler au nom d'une société qu'ils s'acharnent, en fait, à détruire.
Belle leçon d'anatomie !

Marc Mennessier,
journaliste scientifique au Figaro.

Offre exceptionnelle pour les abonnés à A&E : 2 livres pour 20 euros (frais de port compris)

Merci d'adresser votre règlement à | Amos Prospective | 2 bis, rue Dupont de l'Eure | 75020 Paris

nom _____

prénom _____

société _____

adresse _____

code postal _____ ville _____

téléphone _____

Achat d'un livre : 10€ TTC au lieu de 12€ TTC

Frais de port : 2,40 €

Pour l'achat de deux livres ou plus, nous vous offrons les frais de port

Je verse la somme totale de : _____ €